

numéro

19

*Revue d'***HISTOIRE** **MARITIME**

Histoire maritime
Outre-mer
Relations internationales

*Les Amirautés en France et outre-mer
du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*

Varia. Alain Blondy – 979-10-231-1415-7



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN papier : 979-10-231-0568-1

PDF complet – 979-10-231-1394-5

TIRÉS À PART EN PDF :

Éditorial – 979-10-231-1395-2

Dossier. Introduction – 979-10-231-1396-9

Dossier. Éric Barré – 979-10-231-1397-6

Dossier. Mathias Tranchant & Sébastien Hamel – 979-10-231-1398-3

Dossier. Gérard Le Bouëdec & Sylviane Llinares – 979-10-231-1399-0

Dossier. Gilbert Buti – 979-10-231-1400-3

Dossier. Alain Morgat – 979-10-231-1401-0

Dossier. Alan James – 979-10-231-1402-7

Dossier. André Zysberg – 979-10-231-1403-4

Dossier. Édouard Delobette – 979-10-231-1404-1

Dossier. Raymonde Litalien – 979-10-231-1405-8

Dossier. Jean Pierre Chrestien – 979-10-231-1406-5

Dossier. Jacques Peret & Thierry Sauzeau – 979-10-231-1418-8

Dossier. Gilbert Larguier – 979-10-231-1407-2

Dossier. Michel Aumont – 979-10-231-1408-9

Dossier. Sylvain Coindet – 979-10-231-1409-6

Dossier. Silvia Marzagalli & Christian Pfister-Langanay – 979-10-231-1410-2

Dossier. Christian Pfister-Langanay – 979-10-231-1411-9

Dossier. Thierry Sauzeau – 979-10-231-1412-6

Dossier. Christian Borde – 979-10-231-1413-3

Varia. Daniel Castillo Hidalgo & Bruno Marnot – 979-10-231-1414-0

Varia. Alain Blondy – 979-10-231-1415-7

Positions de thèses – 979-10-231-1416-4

Comptes-rendus – 979-10-231-1417-1

Mise en page d'Emmanuel Marc Dubois (Issigeac),
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

*Revue d'***HISTOIRE**
MARITIME
n° 19 • 2014/2

Les amirautés en France
et Outre-mer du Moyen Âge
au début du XIX^e siècle



REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline, Gérard Le Bouëdec & Jean-Pierre Poussou

La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790 [n° 1]

L'Histoire maritime à l'époque moderne [n° 2-3]

Rivalités maritimes européennes (XVI^e-XIX^e siècle) [n° 4]

La Marine marchande française de 1850 à 2000 [n° 5]

Les Français dans le Pacifique [n° 6]

Les Constructions navales dans l'histoire [n° 7]

Histoire du cabotage européen aux XVI^e-XIX^e siècles [n° 8]

Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge [n° 9]

La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation [n° 10-11]

Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux [n° 12]

La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII^e siècle [n° 13]

Marine, État et politique [n° 14]

Pêches et pêcheurie en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours [n° 15]

La Puissance navale [n° 16]

Course, piraterie et économies littorales (XV^e-XXI^e siècle) [n° 17]

Travail et travailleurs maritimes, XVIII^e-XX^e siècle : du métier aux représentations [n° 18]

SÉRIE « BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE D'HISTOIRE MARITIME »

La vie et les travaux du chevalier Jean-Charles de Borda (1733-1799)

Épisode de la vie scientifique du XVIII^e siècle

Jean Mascart

SOMMAIRE

Éditorial

Jean-Pierre Poussou	7
---------------------------	---

I. DOSSIER

LES AMIRAUTÉS EN FRANCE ET OUTRE-MER DU MOYEN ÂGE AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE

Introduction

Gérard Le Bouëdec & Sylviane Llinares	11
---	----

Notes sur l'Amirauté de France en Normandie au Moyen Âge

Éric Barré	21
------------------	----

Le déploiement de l'Amirauté de France à La Rochelle à la fin du Moyen Âge

Mathias Tranchant & Sébastien Hamel	33
---	----

De l'amirauté de Bretagne aux amirautés en Bretagne

Gérard Le Bouëdec & Sylviane Llinares	49
---	----

De l'amirauté de Provence aux amirautés provençales (XIII^e-XVIII^e siècle)

Gilbert Buti	77
--------------------	----

Le traité sur l'Amiral de France de La Popelinière

Alain Morgat	97
--------------------	----

Une époque sans amiral : les grands maîtres de la navigation, 1626-1669

Alan James	109
------------------	-----

La vie quotidienne en mer d'après les rapports du siège d'Amirauté de Honfleur au XVII^e siècle

André Zysberg	119
---------------------	-----

L'enquête des amirautés de 1665 en France à travers deux études de cas : le Bourg-d'Ault et Saint-Valéry-sur-Somme

Édouard Delobette	137
-------------------------	-----

L'amirauté de Guyenne à Bordeaux aux XVII^e et XVIII^e siècles : son implication dans le commerce canadien

Raymonde Litalien	147
-------------------------	-----

	Les sièges de l'amirauté en Nouvelle-France :	
	Bretons et Normands face à l'administration et à la justice maritimes	
	Jean-Pierre Chrestien (†)	159
	Les amirautés du Centre-Ouest aux Temps modernes	
	Jacques Pêret & Thierry Sauzeau	181
	Les amirautés du Languedoc et du Roussillon	
	Gilbert Larguier	201
	Le fonctionnement de l'amirauté de Granville et ses rapports avec l'armement maritime au XVIII ^e siècle	
	Michel Aumont	223
	Naufrages et accidents maritimes dans l'amirauté de Cornouaille au XVIII ^e siècle	
	Sylvain Coindet	233
4	Les pratiques administratives des amirautés du XVIII ^e siècle, entre spécificité locale et uniformisation : L'exemple de la gestion des congés	
	Silvia Marzagalli & Christian Pfister-Langanay	259
	La vie maritime normande à travers les droits de l'Amirauté (1780-1791)	
	Christian Pfister-Langanay	281
	De l'amirauté à l'inscription maritime, « L'estran compliqué » de la Saintonge maritime (1760-1865)	
	Thierry Sauzeau	301
	L'héritage des amirautés et les nouvelles juridictions dans la première moitié du XIX ^e siècle	
	Christian Borde	321
	Bibliographie sur les amirautés et leur environnement	339

II

VARIA

	La première modernisation portuaire au Sénégal : le rôle fondateur de Dakar (1880-1939)	
	Daniel Castillo Hidalgo & Bruno Marnot	347
	Lampédouse aux XVIII ^e et XIX ^e siècles	
	Alain Blondy	371

III POSITIONS DE THÈSES

Résumé de mémoire original d'habilitation Thierry Sauzeau.....	393
Construction navale traditionnelle et mutations d'une production littorale en Provence, Fin XVIII ^e -début XX ^e siècle Laurent Pavlidis	397
Mémoires et thèses d'histoire maritime soutenus en 2012 et 2013	401

IV COMPTES RENDUS

Éric Guerber et Gérard Le Bouëdec (dir.), <i>Gens de mer. Ports et cités aux époques ancienne, médiévale et moderne</i>	405
Pierre Prétou et Denis Roland (dir.), <i>Fureur et cruauté des capitaines en mer</i>	407
Philippe Haudrère, <i>Les Français dans l'océan Indien, XVII^e-XIX^e siècle</i>	408
Gilbert Buti et Philippe Hrodej (dir.), <i>Dictionnaire des corsaires et pirates</i>	410
Jacques Charpy, avec la collaboration de Marc Fardet, préface de Denis Woronoff, <i>Un ingénieur de la Marine au temps des Lumières. Les carnets de Pierre Touffaire (1771-1794)</i>	412
Bruno Marnot, <i>Le Refus du déclin : le port de Bordeaux au XIX^e siècle</i>	413
Éric Chaumillon, Emmanuel Garnier, Thierry Sauzeau, <i>Les Littoraux à l'heure du changement climatique</i>	419
Christophe Cérino, Michel L'Hour et Éric Rieth (dir.), <i>Archéologie sous-marine. Pratiques, patrimoine, médiation</i>	421

II

Varia

LAMPÉDOUSE AUX XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES

Alain Blondy
Université Paris-Sorbonne

L'île de Lampédouse, dont l'existence aurait été oubliée par beaucoup si elle n'avait tragiquement été, depuis quelques années, un épice de l'immigration clandestine, joua un rôle assez important au XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Si la couronne de Naples en revendiquait la propriété, le sultan ottoman estimait y avoir un droit de regard. En effet, Lampédouse, tout comme Linosa, Pantelleria, Malte et Gozo, constituait, pour reprendre l'expression d'Anne Brogini, une fragile « frontière de chrétienté » aux avant-postes de la Sicile¹.

371

REVUE D'HISTOIRE MARITIME N° 19 • PUPS • 2014

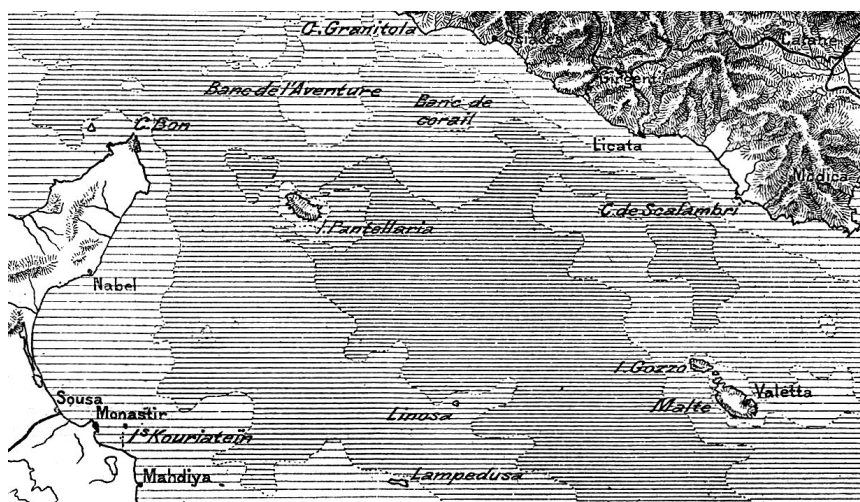


Fig. 1. Canal de Sicile

Sa côte nord, rocheuse et relativement escarpée, est peu pratique pour la navigation. En revanche, à l'ouest et au sud, elle est découpée de petites anses dont la principale, de 8 à 900 m, constitue le principal port de l'île. Il n'est battu que par le vent marin – sud – et le *libeccio* – sud-ouest –, et peut accueillir des navires ne dépassant pas 500 tonneaux de jauge. Un îlot, séparé de l'île par

1 Anne Brogini, *Malte, frontière de Chrétienté (1530-1670)*, Rome, École française de Rome, 2006.

l'érosion à l'époque historique, l'Écueil des lapins – *lo Scoglio degli Conigli* –, fournissait, comme son nom l'indique, un supplément alimentaire apprécié. Sans presque aucune ressource en eau courante, l'île dépendait essentiellement des citernes recueillant l'eau de pluie et de quelques puits ne fournissant qu'une eau saumâtre. Aussi bien, cette plateforme rocheuse de quelques 20 km² n'eut guère d'utilité pendant des siècles.

UN ÉTONNANT LIEU DE COHABITATION RELIGIEUSE

Joinville² est l'un des tout premiers à faire mention de l'île. Il raconte comment, à son retour de Terre Sainte, Saint Louis y fit escale en 1254 :

372

Nous arrivâmes à une île qu'on appelle Lampédouse où nous prîmes quantité de lapins ; nous y trouvâmes un ermitage antique au milieu des roches, avec un jardin qu'avaient aménagé les ermites qui l'avaient habité : autrefois on y voyait des oliviers, des figuiers, des ceps de vigne, et d'autres arbres encore ; au milieu courait un ruisseau alimenté par une fontaine. Le roi et moi nous allâmes jusqu'au bout du jardin, et nous vîmes sous la première voûte un oratoire blanchi à la chaux, et une croix de terre vermeille. Nous entrâmes sous la seconde voûte et nous trouvâmes deux corps humains dont la chair était toute pourrie ; les côtes se tenaient encore toutes ensemble, et les os des mains étaient joints sur la poitrine ; ils étaient couchés du côté de l'Orient, à la façon dont on met les corps en terre.

Un marin ayant manqué à l'appel lors du départ, tous pensèrent qu'il était resté dans l'île pour y vivre en ermite et trois sacs de biscuit furent laissés à terre. Fut-ce de cette époque que data le renom de l'ermite de Lampédouse qui allumait un fanal pour aider les navigateurs ? Toujours est-il que dans le jeu de tarot de Marseille, l'« hermite » est toujours représenté une lanterne à la main.

Une nouvelle mention est faite de cet ermitage en 1558, par le père de l'histoire sicilienne, Tommaso Fazello³. Il parle d'une chapelle troglodytique dédiée au culte marial. En 1596, le théologien et géographe Gian Lorenzo d'Anania⁴ précise que, devant l'image de la Vierge, une lampe brûlait en permanence grâce à l'huile fournie régulièrement, tant par les capitaines chrétiens que musulmans.

2 Voir Jacques Le Goff, *La Civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, Arthaud, 1977.

3 Le frère dominicain Tommaso Fazello (1498-1570) publia en 1558 le premier ouvrage traitant de l'histoire de la Sicile, *De Rebus Siculis Decades Duae*.

4 Giovanni Lorenzo d'Anania (1545-1609).

En 1586, Martin Crusius⁵ écrit que nul ne pouvait vivre à Lampédouse, hantée la nuit par des spectres et des fantômes, et il parle d'une église, autrefois partagée en deux, un côté pour les chrétiens, l'autre pour les musulmans, mais tous y déposant des offrandes car la légende voulait que celui qui n'apportait rien ou qui s'emparait de quelque chose ne pouvait quitter l'île.



Fig. 2. L'ermite de Lampédouse

À partir du XVII^e siècle, les quelques écrivains qui s'intéressèrent à Lampédouse, insistèrent tous sur cette cohabitation religieuse qui devait leur sembler extraordinaire. Ainsi, le corsaire Alonso Contreras⁶ raconte que musulmans et chrétiens déposaient des vivres dans une grotte où se trouvait une statue de la Vierge pour servir aux naufragés comme aux esclaves fugitifs, mais que chacun

5 Martin Crusius (1526-1607), *Hodoeporicon, sive Itinerarium D. Salomonis Sweigheri Sultzensis...*, s.n., s.l., 1586.

6 Alonso de Guillén Contreras (1582-1641), corsaire espagnol.

ne devait prendre que ce qui lui était nécessaire sous peine d'une malédiction l'empêchant de quitter le port. En 1623, Astolfi⁷ parle d'une petite chapelle creusée dans la roche de l'île inhabitée de Lampédouse, et qui conservait une statue de la Vierge ressemblant à la Vierge de Trapani. En 1655, Francesco Maria Pagnozzi⁸, capucin de Pistoia, écrit aussi que dans l'île inhabitée de Lampédouse, on trouvait une statue en albâtre de la Madone portant l'Enfant Jésus, autant vénérée par les chrétiens que par les musulmans. Il est le premier à mentionner que les offrandes faites à la Vierge par les marins des deux religions pour s'assurer un bon voyage étaient régulièrement collectées par les chevaliers de Malte qui les apportaient à Notre-Dame de Trapani. Au xviii^e siècle, la géographie des lieux se fait plus précise : Vincenzo Coronelli⁹ écrit en effet qu'à côté de la chapelle dédiée à la Vierge, il y avait un marabout, petit mausolée qui attirait les dons des corsaires musulmans car une croyance superstitieuse voulait qu'aucun d'entre eux n'aurait pu quitter l'île sans se soumettre à cette pieuse obligation. S'agit-il d'une rectification de la vérité, ou d'une volonté de bien séparer les deux religions ? Quelque cinquante ans plus tard, à la fin des années 1750, Vito Amico¹⁰ décrit toujours Lampédouse entièrement déserte et inculte¹¹, et il parle de la chapelle dédiée à la Vierge – dont il ne sait pas si elle est encore desservie par un ermite – d'où l'on passait dans une crypte attenante réservée au culte musulman.

Tous les auteurs¹² notent alors que l'ermite – lorsqu'il y en avait un – bénéficiait de l'immunité, tant de la part des chrétiens que des musulmans. Il avait en effet l'habitude d'exhiber une croix lorsque des chrétiens arrivaient et un étendard frappé du croissant lorsqu'il s'agissait de musulmans. Cette situation unique dans le monde méditerranéen fut à l'origine d'une expression en sicilien, *far il romito di Lampedusa*¹³, qui signifie *jouer sur deux tableaux, pratiquer un double jeu*.

7 Felice Astolfi, *Historia universale delle imagini miracolose della Gran Madre di Dio riverite in tutte le parti del Mondo ...*, Venezia, Sessa, 1623.

8 *Maria trionfante con la pompa di una triplicata corona di stelle risplendenti ; per l'origine, progresso, ed eminenza del suo santissimo stellario...*, Pistoia, Pier'Antonio Fortunati, 1655, p. 612.

9 Moine franciscain, Vincenzo Coronelli (1650-1718), cosmographe et cartographe, fut le rédacteur de la première grande encyclopédie, la *Biblioteca universale sacro-profane* (1701-1706).

10 Vito Maria Amico (1697-1762), *Lexicon topographicum Siculum...*, Palerme, P. Bentivenga, 1757-1760, p. 201-204.

11 *Deserta omnino squallet*.

12 Voir Stefano Sommier, *Le Isole Pelagie (Lampedusa, Linosa, Lampione) e la loro flora*, Firenze, Luigi Chiti, 1908, plus précisément *Appunti bibliografici*, p. 12-29.

13 Faire l'ermite de Lampédouse.

Les premiers témoignages non religieux concernant Lampédouse furent, en 1551, le terrible naufrage d'une partie de la flotte impériale sous les ordres d'Antonio Doria¹⁴ et, en 1565, le séjour qu'y fit Don Garcia de Toledo, vice-roi de Sicile, pour s'y abriter avec sa flotte avant d'aller secourir Malte, assiégée depuis quatre mois par plus de 30 000 Turcs et Barbaresques. Or, ce fut justement l'échec ottoman de ce Grand Siècle puis la victoire de Lépante en 1571 qui changèrent la donne. La flotte du Grand Seigneur n'était plus une menace en Méditerranée et le commerce reprit ses droits. Toutefois, les provinces ottomanes occidentales que les Européens appelaient les Régences barbaresques, dominées par l'élite militaire des janissaires, s'adonnèrent principalement à la course en mer.

L'Ordre des chevaliers hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, devenu depuis sa récente victoire l'Ordre de Malte, avait reçu en 1530 de Charles Quint l'usufruit de l'archipel maltais pour lutter en mer contre l'avancée ottomane. Le danger étant passé, l'Ordre se vit attribuer la police des mers et un rôle de « contre-course » chrétienne. Cette activité corsaire était double. Il y avait celle de prestige que menaient les galères puis les vaisseaux de l'Ordre, et il y avait celle, plus trivialement économique, que faisaient des aventuriers de tout poil et de toutes nationalités qui obtenaient des lettres de course du Grand Maître. Au XVIII^e siècle, il y eut une véritable dichotomie de l'activité corsaire de Malte : la marine de l'Ordre servit principalement d'école navale pour les jeunes chevaliers au moment de leurs caravanes obligatoires ; quant aux armements privés, nantis de lettres de course, ils assurèrent la lutte permanente contre les navires marchands ou barbaresques.

Ce fut dans le premier cadre que le Maltais Antonio Borg¹⁵, chef pilote à bord des galères de l'Ordre, entreprit de cartographier les rivages de Méditerranée. Il dédia son travail, relié en quatre volumes, au grand maître Manoël Pinto da Fonseca (1741-1773) pour le tome I et au grand maître Emmanuel de Rohan-Pouldu (1775-1795) pour les trois autres¹⁶. Il fut ainsi le premier à donner un *Piano dell'isola Lampedosa, e il suo porto*, la carte de cette rade étant bien plus fiable que la carte générale de l'île, ainsi que l'on peut le constater en la comparant avec celle du Capitaine Smith.

14 Le 4 juillet 1551, huit des galères impériales envoyées pour châtier Dragut furent prises dans une tempête au large de Lampédouse et plus de 1 000 hommes périrent.

15 Il fut au service de la marine de l'Ordre durant 53 ans. D'abord pilote sur les vaisseaux, il fut nommé pilote de l'une des galères en 1738, puis chef pilote en 1763.

16 Conservés à la British Library, ils regroupent 350 cartes.

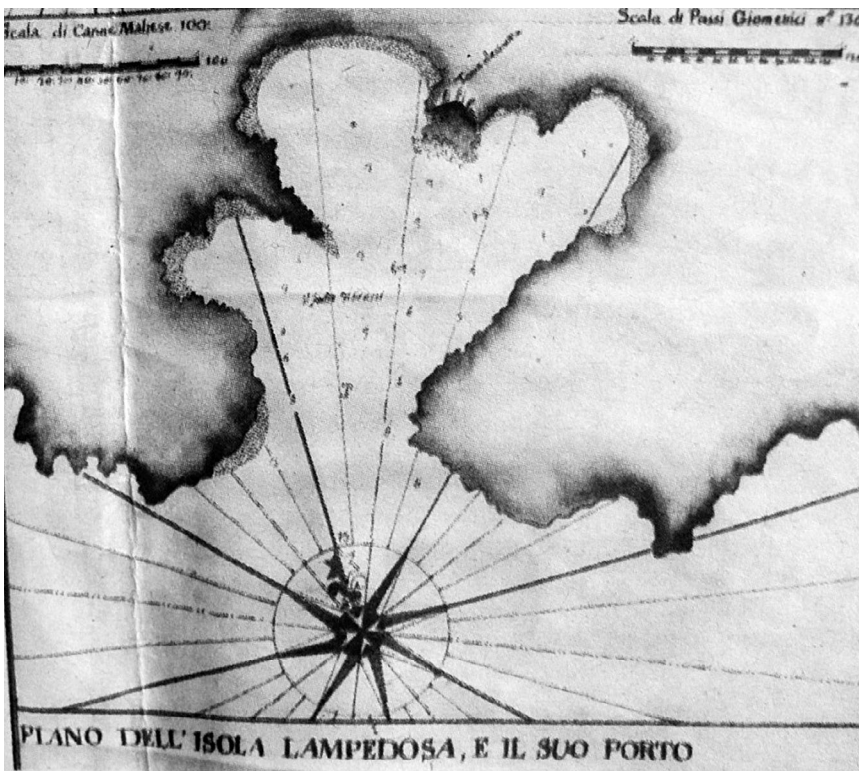
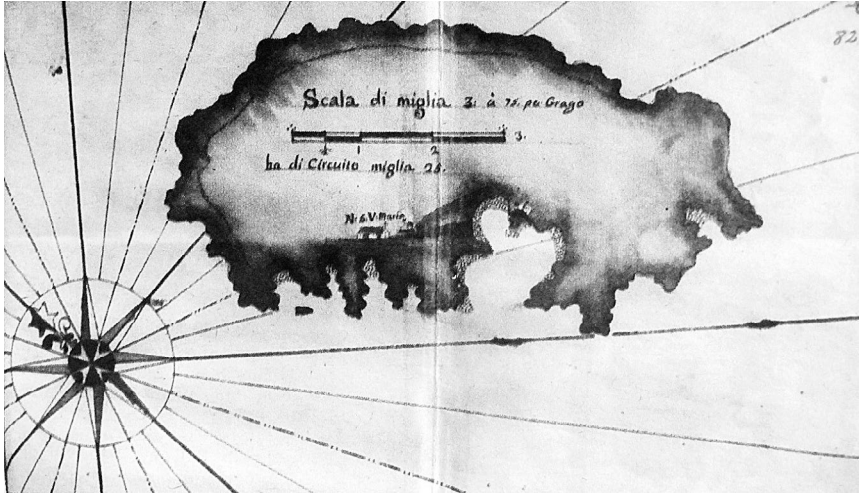


Fig. 3. Lampedouse et son port, d'après les cartes d'Antonio Borj, British Library

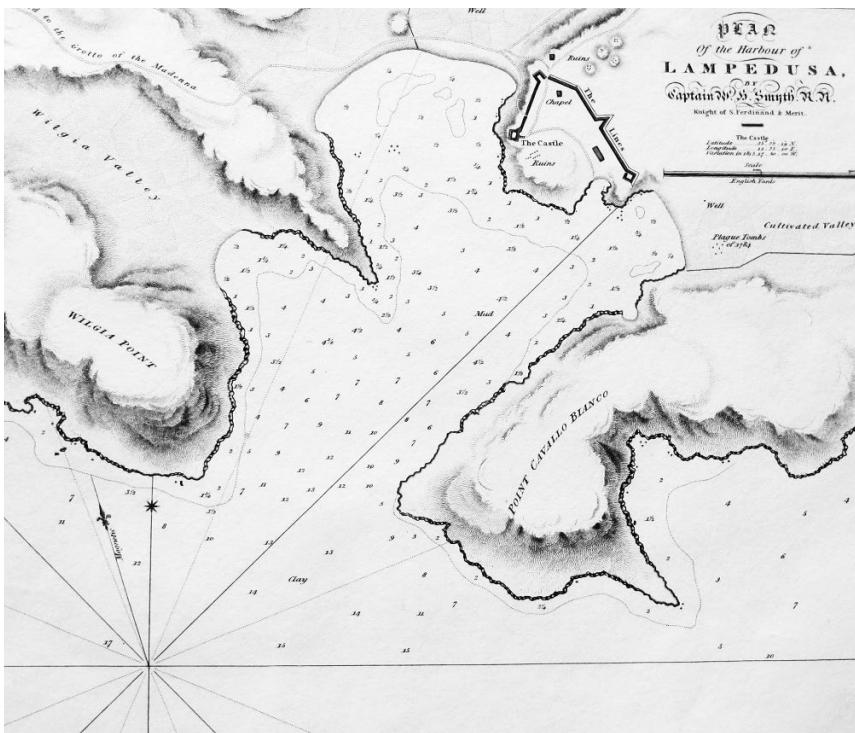
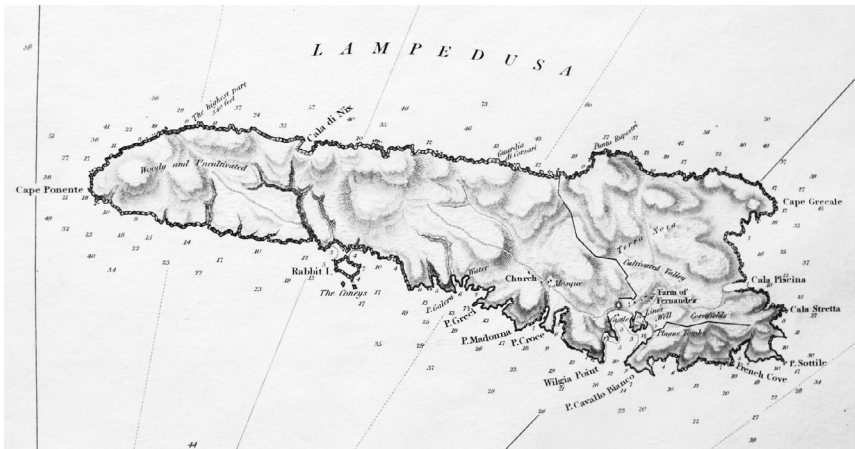


Fig. 4. « The hydrography of Malta, Sicily and the Adjacents islands surveye in 1814, 1815 and 1816 », par le Cap. William Henry Smith, London, Hydrographical Office of the Admiralty, 1823

En 1765, la Cour de Naples envoya sur l'île deux ingénieurs militaires napolitains pour y étudier l'éventualité d'y installer une garnison militaire, mais leur rapport fut négatif. Ce fut en 1776 que Ferdinand IV reprit le projet et entreprit la colonisation de l'île, toujours inhabitée, mais cette fois-ci en recourant à ses vassaux maltais et en restaurant le rôle de l'ermitage. L'Ordre, dont les bâtiments croisaient souvent dans les parages, n'y vit que des avantages. Il fut alors décidé d'y fonder un petit établissement composé d'un prêtre¹⁷, désigné par l'évêque de Malte, et de six Maltais qui y faisaient paître leurs troupeaux. Ce nombre de sept chrétiens était celui que le Sultan avait toléré sur une île qui, rappelons-le, était aussi un lieu de dévotion musulman et qui était très proche de ses provinces occidentales.

378

Toutefois, il se pourrait que la réinstallation de l'ermitage ait été antérieure de quelques années à la petite colonie d'éleveurs. En effet, si les éditions de 1747 à 1758 du *Dictionnaire géographique portatif* de Jean-Baptiste Ladvocat¹⁸ décrivaient Lampédouse comme déserte, mais ayant un assez bon port où les navires vont faire de l'eau, il fut rajouté à celle de 1767 trois phrases ouvrant une perspective : « La pêche y est excellente. Elle est couverte d'oliviers sauvages. Le terroir en serait fertile ; le froment et la vigne y réussiraient ». Mais, lors de l'édition parisienne de 1772, une plus importante correction fut apportée :

Il n'y a qu'un ermitage où un prêtre maltais dessert une chapelle dédiée à la Vierge et entretient une lampe à un tombeau d'un marabout ou solitaire mahométan, ce qui attire des dévots de l'une et l'autre religion. L'ermitage a soin d'avoir des provisions qu'il vend aux équipages ; il sème du blé et de l'orge, nourrit des bœufs, ânes, moutons, chèvres et cochons. Il reçoit, outre cela, des aumônes soit en provisions, soit en argent¹⁹.

Quoi qu'il en fût, il semble que la France ait veillé à ce que cet établissement pût se faire et qu'elle se soit entremise pour obtenir les bonnes grâces de Constantinople. Face aux expansions anglaise et russe en Méditerranée, face aux activités gênantes pour ses intérêts des Barbaresques, elle utilisait l'Ordre comme un bernard-l'hermite le fait d'une coquille désormais vide. Depuis les années 1760, elle dirigeait en sous-main la politique de Malte par le biais des

17 Liste des prêtres de Lampédouse : Benigno Gauci, 1778-septembre 1779 ; Ferdinando Attard, décembre 1779-juin 1781 ; Matteo Farrugia, juin 1781-automne 1784 ; Francesco Scerri, automne 1784-septembre 1787 ; Benigno Gauci, octobre 1787-début 1788 ; Lorenzo Mangion, juin 1788-1790.

18 Jean-Baptiste Ladvocat (1709-1765), professeur à la Sorbonne, publia en 1747 la première édition de son dictionnaire sous le pseudonyme de Vosgien, chanoine de Vaucouleurs.

19 Voir Guy Turbet-Delof, « Diderot et l'ermitage de Lampédouse », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 3, mai-juin 1794, p. 485 sq.

chevaliers qui étaient l'un ambassadeur de l'Ordre en France et l'autre chargé d'affaires de France à Malte. Caillou sans importance, Lampédouse devint ainsi une antenne d'information avancée entre les îles de Malte et de Kerkennah, au centre de la zone de passage essentielle entre l'est et l'ouest de l'Empire ottoman. Or la France qui, d'Henri IV à Louis XIV, avait vainement alterné à l'égard des Régences la politique de la carotte et du bâton, préféra, à la fin du XVIII^e siècle, renouer avec la Porte pour s'assurer une certaine tranquillité de la part des Barbaresques. En effet, à cette époque, ceux-ci testaient avec délices les réactions de Constantinople, englué dans ses conflits avec la Russie, à leurs tendances centrifuges, sans se rendre compte que, ce faisant, ils se fragilisaient face aux appétits européens. La Porte l'avait compris depuis longtemps et, autant qu'elle le pouvait, elle essayait de limiter les tentations barbaresques à l'indépendance, sachant que les Régences ne tiendraient guère face aux coups de bouitoir espagnols, vénitiens, français ou anglais. La France joua de cette situation, avivant son alliance avec le Sultan et jouant Tunis contre Alger et Tripoli où dominait l'influence anglaise. Cet intérêt ne fut assurément pas toujours compris et même Saint-Priest, ambassadeur du Roi près la Porte et qui savait de quoi il pouvait retourner pour avoir été chevalier de Malte, écrivait en 1782 au chevalier de Seystres-Caumont²⁰, alors chargé d'affaires de Louis XVI à Malte, pour s'étonner de l'intérêt pour Lampédouse alors quasi inhabitée²¹.

Ainsi, à partir de 1778, celui que l'on eut coutume d'appeler « le prêtre de Lampédouse », devint un important relais d'information pour l'Ordre et ses corsaires, mais aussi pour la Marine française²². En effet, depuis les débuts de la guerre de Sept Ans, Versailles avait confié au chevalier de Malte qui était chargé des affaires du Roi près le grand maître, le soin de centraliser toutes les informations concernant les mouvements de corsaires, musulmans ou chrétiens, pouvant nuire au commerce maritime de la France et d'en faire rapport au ministre, à la chambre de commerce de Marseille ainsi qu'à Toulon.

Une importance maritime limitée

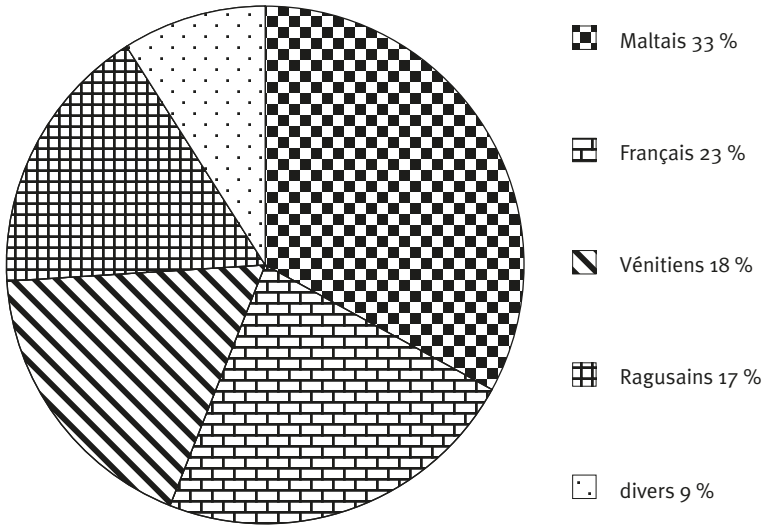
Les prêtres de Lampédouse ne consignèrent pas avec une égale rigueur les mouvements du port et certaines lacunes sont importantes, notamment pour 1784, année où la peste sévit fortement dans l'île. Néanmoins ces données sont significatives. Ainsi, sur les quelques 250 navires recensés en 12 ans, 33 %

20 Eugène Olivier de Seystres-Caumont, né le 6 septembre 1739, il fut reçu de minorité dans la Langue de Provence le 15 janvier 1746. Il fut chargé des affaires de France à Malte de 1778 à 1783 et de 1785 à 1793.

21 Archives de la cathédrale de Malte (désormais ACM), *Lettere consolari*, vol. I, Constantinople, 22 février 1782, fol. 308-309.

22 ACM, *Lettere consolari*, vol. XXII, Lampédouse.

appartiennent à des Maltais, 23 % à des Français, 18 % à des Vénitiens, 17 % à des Ragusains, le reste se partageant presque également entre Mahonnais, Anglais, Impériaux, Napolitains, Livournais ou Grecs.



380

Graphique 1. Répartition de la fréquentation du port de Lampédouse par pavillon

Il est cependant important de noter que tous ces bâtiments étaient loin d'avoir la même activité ou le même rôle en Méditerranée. Il y avait les bâtiments de commerce, ceux qui étaient armés en course et, enfin, les bâtiments des marines de guerre.

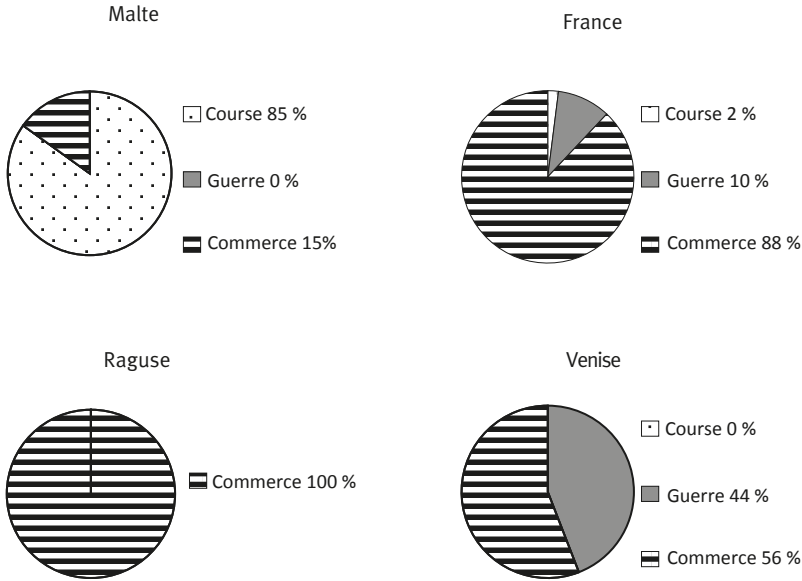
Or, si l'on croise cette activité avec le pavillon, on obtient des résultats très contrastés. La grande majorité (85 %) des bateaux maltais fréquentant le port de Lampédouse étaient des corsaires, alors que la totalité des bâtiments ragusains étaient des bateaux de commerce. Si 88 % des bateaux français étaient marchands, 10 % étaient des bâtiments du Roi. Cette tendance était beaucoup plus forte pour les Vénitiens, puisque 56 % de leurs vaisseaux étaient des bâtiments de guerre de la Sérénissime contre 44 % de marchands.

En ce qui concerne les autres pavillons, les trois bâtiments anglais et les six mahonnais qui fréquentèrent Lampédouse étaient tous corsaires, tandis que les dix autres étaient tous des bateaux de commerce.

On voit, dès lors, la différence d'intérêt pour l'île.

En ce qui concerne les marines de guerre, l'arrêt à Lampédouse n'était et ne pouvait être qu'une escale technique, non dans le cadre d'une activité permanente, mais bien dans celui d'un événement militaire précis. Ainsi y voit-on les Vénitiens au début et à la fin des années 1780, c'est-à-dire aux moments les plus importants des campagnes de la Sérénissime contre la Régence

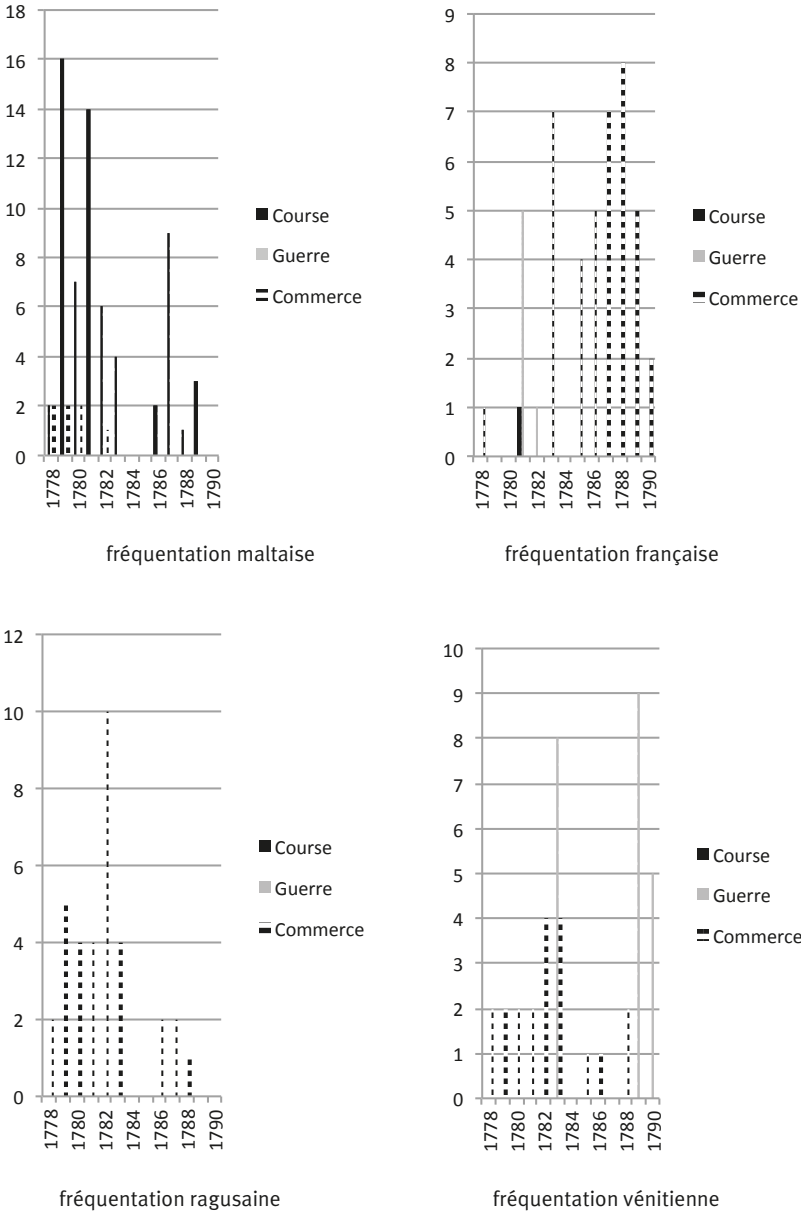
de Tunis. Quant aux Français, leur présence est signalée en 1781 et 1782, alors que Versailles mettait en place des convois navals chargés de protéger le commerce français en Méditerranée contre la course menée tant par les Anglais que par les Barbaresques ou les Gréco-Moscovites.



Graphique 2. Répartition des activités par pavillon

En revanche, pour les capitaines marchands de Raguse, de France ou de Venise, Lampédouse apparaît n'être qu'une halte plus accidentelle qu'habituelle sur leur chemin vers les Régences ottomanes. Elle est cependant révélatrice de l'évolution des relations marchandes avec les trois provinces turques d'Afrique du Nord : si le commerce ragusain et vénitien a dominé la fréquentation de Lampédouse jusqu'au milieu des années 1780, ce sont les navires marchands français qui dominent à la fin de la décennie. Ceci corrobore les études menées sur l'évolution du commerce français en Méditerranée à la suite des guerres successives entre la Porte et la Russie. L'embargo mis par le sultan sur les blés de son empire en vue de la fabrication de pain pour ses armées, mais aussi les troubles corsaires suscités par la Russie tout autant contre la marine ottomane que contre les Français qui étaient alliés à Constantinople, firent que le négoce français se détourna très progressivement de ses sources d'approvisionnement levantines et chercha, dans les Régences maghrébines, un substitut à la fourniture de grains²³.

23 Voir Ismet Touati, *Le Commerce du blé entre la Régence d'Alger et la France de 1559 à 1830*, thèse de doctorat dactylographiée, université Paris-Sorbonne, 2009 (en cours de publication aux éditions Bouchène).



Graphique 3. Types de fréquentation par pavillon

Tel n'était pas le cas pour les corsaires maltais : pour eux, l'île était un point de relâche habituel dans leurs courses contre les Barbaresques, et il semble même qu'ils aient eu tendance à considérer Lampédouse comme une île proprement maltaise si l'on en croit les témoignages des ecclésiastiques, pourtant leurs compatriotes, qui se succédèrent sur l'île.

En effet, les quatorze ans de relations épistolaires entre le chapelain de Lampédouse et le chargé d'affaires du Roi à Malte ne sont qu'une suite de récriminations sur les dommages dont ce prêtre s'estime victime de la part des corsaires maltais, de celle des marins vénitiens et enfin des Maltais résidant dans l'île.

Il est vrai que les équipages corsaires, loin d'être composés des marins les plus disciplinés, avaient souvent pris l'habitude d'agrémenter leur ordinaire avec les bêtes du troupeau du chapelain. Prêtre sans défense, sur une île où il n'y avait aucune force coercitive et dont nul ne savait réellement à qui elle appartenait, il ne pouvait tenir tête à quelques têtes chaudes qui avaient souvent bien d'autres méfaits à leur actif. Ainsi, en décembre 1775, le capitaine corsaire maltais, Domenico Nostro, à qui un Principal de l'île²⁴, Don Francesco Scerri était venu se plaindre de ce que certains de ses hommes lui avaient abattu plusieurs bêtes à coup de fusil, dut faire face à leur mutinerie lorsqu'il voulut les sanctionner²⁵.

Cette situation alarma Naples. En octobre 1779, le gouverneur de Pantelleria envoya à Lampédouse, d'ordre du vice-roi de Palerme, le Vénitien Bartolomeo Biasoli, lieutenant au service de Naples. Il y resta un mois, interrogeant le chapelain sur l'état du bétail et les ressources agricoles de l'île, et notant toutes ses réponses²⁶. Satisfaisant la curiosité de Don Gauci, Biasoli lui répondit que Naples étudiait la possibilité d'installer une garnison dans l'île, mais l'affaire n'eut pas plus de suite qu'en 1765.

La situation sur l'île ne s'améliora pas. D'une part, le prêtre desservant dut continuer à subir les avanies des corsaires maltais, remplacés dans les années 1780 par les marins vénitiens dont la conduite ne valut guère mieux, qui descendaient à terre et y chassaient pendant des semaines, mangeant les moutons qu'ils trouvaient et menaçant les bergers de leurs armes. D'autre part, la peste fit son apparition et la petite colonie fut décimée en 1784. À cela s'ajoutèrent les conflits entre Maltais eux-mêmes, notamment lorsque les desservants entrèrent en conflit avec les Principaux qui tentaient de limiter leur importance. À partir de 1784, ces derniers finirent d'ailleurs par obtenir que ce fût un prêtre de leur famille qui fût nommé à Lampédouse afin de pouvoir mener leurs affaires à leur gré, comme de s'acoquiner avec des corsaires maltais pour écouler illégalement le fruit de leurs prises²⁷.

24 Les habitants de Lampédouse étaient régis par un conseil des Principaux qui étaient des laïcs. Il est intéressant de rappeler que, selon les Actes des Apôtres, l'île de Melita où Saint Paul fit naufrage, était gérée par un *Prôtos* qui se traduit par Principal.

25 ACM, *Lettere consolari*, vol. XXIII, Miscellanea, fol. 92-93.

26 *Ibid.*, vol. XXII, Lampédouse, 22 octobre 1779, fol. 4-7.

27 *Ibid.*, fol. 294-295.

Or, ceci ne fut pas sans réveiller les appétits barbaresques. En effet, au tournant des années 1780-1790, alors que la marine vénitienne avait largement fait preuve de son incapacité à réduire les insolences barbaresques et que la marine française perdait de son autorité en Méditerranée par suite des événements parisiens, les Régences se firent plus entreprenantes, n'hésitant pas à émettre des prétentions exorbitantes. En septembre 1789, les corsaires barbaresques razzèrent toutes les subsistances de l'île et passèrent les hommes au fil de l'épée²⁸. Le danger n'était d'ailleurs pas que barbaresque. Ainsi, Don Lorenzo Mangion reçut la visite d'un ambassadeur ottoman qui demanda à vérifier les passeports. Constatant qu'il n'y avait sur l'île que des passeports algériens et aucun passeport ottoman, il s'emporta et affirma au chapelain que s'il n'avait pas mangé le pain et le sel de Lampédouse, il aurait déporté toute la population en esclavage, ce qui aurait été agréable au Sultan²⁹. En effet, comme le rappela au chevalier de Seystres-Caumont, Hadji Mustafa Khodja³⁰, Premier ministre et beau-frère du bey Hammûda Pacha³¹, un firman du Grand Seigneur interdisait qu'il y eût plus de sept chrétiens à la fois sur l'île de Lampédouse et donc, tous ceux qui étaient en surnombre étaient éventuellement de bonne prise pour les corsaires ottomans³².

Or, à la fin des années 1780, alors que la course maltaise s'était calmée pendant quelques années, elle reprit avec une nouvelle génération de corsaires, fils des précédents, ou nouveaux venus de Raguse ou de Dalmatie. Leur technique était différente de celle de leurs prédécesseurs pour qui Lampédouse n'était qu'une halte pour faire de l'eau ou du ravitaillement. Ils prirent par habitude de vendre à Lampédouse leurs prises les moins importantes, pour éviter de rentrer à Malte pour si peu de chose³³. Or, cette course triangulaire entre Malte, Lampédouse et le monde barbaresque exaspéra les Régences. La course ottomane réagit. À l'automne de 1787, l'un des corsaires maltais les plus entreprenants, Gaetano Gavazzo, fut pris et durement traité par Tunis, ce qui entraîna vainement l'intervention de Seystres-Caumont, chargé d'affaires français à Malte, du

28 ACM, *Lettere consolari*, vol. XXIII, Miscellanea, fol. 223-224.

29 *Ibid.*

30 Ancien esclave géorgien, il était relieur de son métier et travailla pour la riche bibliothèque d'Ali Pacha (1728-1756), neveu d'Hussein Bey, qu'il renversa. Lors de la restauration des fils d'Hussein, il fut appelé au service d'Ali Bey. Il entra alors en contact avec le consul de France, Barthélemy de Saizieu et, acheté par le gouvernement français et la chambre de commerce de Marseille, il orienta désormais la politique de la Régence dans un sens extrêmement favorable à la France. Premier ministre, son influence majeure s'exerça de 1770 à 1794.

31 Hammûda Pacha fut bey de Tunis de 1782 à 1814.

32 ACM, *Lettere consolari*, vol. XV, Tunis, 25 novembre 1788, fol. 220-221.

33 *Ibid.*, vol. XXII, Lampédouse, fol. 59-60.

consul général de France à Tunis, et l'utilisation des fonds de la chambre de commerce de Marseille pour le libérer.

À l'automne de 1788, la tension monta d'un cran avec la prise de six Maltais³⁴ en surnombre sur l'île de Lampédouse, dont un jeune adolescent, Giuseppe Bugeja. Une fois encore le chargé d'affaires français à Malte chargea Châteauneuf, consul général à Tunis, des négociations en vue de leur libération, et lui ouvrit une enveloppe de 500 sequins zermahboub³⁵. Châteauneuf s'adressa à Hadji Mustafa Khodja, mais l'étoile de la France pâlit à la fin de 1788 lorsqu'un conflit de pouvoir éclata entre le Premier ministre et le favori d'Hammûda Pacha³⁶. Sidi Mustafa resta invisible durant huit longs mois et les négociations n'avancèrent pas. En novembre 1789, le ton du consul général se fit plus pessimiste : « Sidi Mustafa, toujours enfermé et malade, tient les affaires dans un suspens continu. Les nouvelles de France sont toujours plus affligeantes et notre crédit s'en ressent singulièrement malgré toutes les peines que je puis me donner pour le soutenir³⁷ ».

Cette faiblesse de la France enhardit la Régence et en janvier 1790 une nouvelle incursion tunisienne eut lieu à Lampédouse. Le consul général écrivit au chargé d'affaires à Malte :

Elle a été projetée par cette Régence. Je n'en suis pas étonné, car elle augmente chaque jour de prétentions et de vellétés de s'assimiler à Alger quoique bien loin d'en avoir les moyens. Les informations que j'ai prises sous main ne m'ont toutefois rien appris de positif à ce sujet. Je n'ai pas cru devoir en prendre de directes, soit pour ne pas leur donner une idée qu'ils n'ont peut-être pas, soit parce qu'en en parlant, je ne pourrais ajouter [qu'à] l'animadversion qu'on avait, la France ne pouvant guère, dans les circonstances actuelles, prendre un ton franc, le seul en vérité que les Cours européennes devraient avoir envers les Barbaresques³⁸.

Rappelé en novembre 1790, Châteauneuf ne termina jamais sa négociation.

34 Pietro Caruana, Pietro Gatt, Maruzzo Gorja, Antonio Ciangora, Antonio Grech, Giuseppe Bugeja.

35 *Ibid.*, fol. 218-219. *Zer-i mahbûb*, pièce d'or valant 25 piastres.

36 Youssef Saheb-Tabaa était un jeune esclave d'une quinzaine d'années, acheté par le caïd de Sfax, Jellouli, qui l'avait offert à Hammûda peu avant sa montée sur le trône. Le jeune homme trouva immédiatement de nombreux protecteurs qui souhaitaient contrebalancer l'influence de Mustafa Khodja. En 1783, il fut nommé *saheb-tabaa*, c'est-à-dire garde des sceaux ; il devint par la suite surintendant des impôts et se chargea de la répartition de la ferme des taxes, à la grande opposition de Sidi Mustafa. En 1792, Youssef sauva la vie du Bey, victime d'un attentat, et il eut dès lors la haute main sur l'économie de la Régence.

37 *Ibid.*, vol. XXII, Lampédouse, fol. 238-239.

38 *Ibid.*, fol. 244-245. Le consul reprend là l'idée développée par les bureaux des affaires étrangères peu de temps auparavant ; voir Étienne Félix d'Hémin de Cuvillers, *Mémoire concernant le système de paix et de guerre que les Puissances européennes pratiquent à l'égard des Régences barbaresques, 1787*, Paris, Bouchène, 2009.

Dans les dix dernières années du siècle, les événements s'accéléchèrent. La France, aux prises avec sa révolution, devant faire face à une coalition des États européens, se détourna d'autant plus de la Méditerranée que son commerce était moribond. En juin 1798, l'Ordre fut chassé de Malte par Bonaparte et, en janvier 1799, le roi de Naples le fut également de ses États de terre ferme ; il se réfugia à Palerme sous la protection anglaise. À la fin de la République parthénopeenne, en juin 1799, Lampédouse n'était pas le souci d'un Ferdinand IV remonté sur un trône chancelant. Or, en 1667, les rois de Sicile avaient donné Lampédouse en fief à Ferdinando Tomasi, de Palerme, avec le titre de prince de Lampédouse. Le 25 juin 1800, Giovanni Tomasi, duc de Palma et prince de Lampédouse, donna l'île à bail perpétuel³⁹ au négociant maltais Salvatore Gatt, avec obligation pour celui-ci de construire à ses dépens deux tours côtières à l'entrée des deux rades de l'île.

386

Gatt installa immédiatement des paysans maltais. Il construisit un moulin à vent et mit le sol en culture⁴⁰. Il restaura le vieux fort, l'arma et, les Anglais ayant remplacé l'influence française à Malte, il hissa le drapeau britannique à Lampédouse. Or les Britanniques n'étaient pas les seuls à s'y intéresser. Le 27 juin 1800, William Eton⁴¹, « homme d'une imagination vive, téméraire et crédule » selon un de ses contemporains, informa le Secrétaire d'État américain John Marshall qu'il était en mesure d'obtenir la cession de l'île de Lampédouse que guignait de son côté la Russie, tant que Paul I^{er} vécut⁴².

Aucune suite ne fut donnée et Alexander Ball⁴³, Commissaire civil à Malte, put défendre l'idée que Londres devait acquérir Lampédouse. En effet, l'île lui

39 Archives notariales de Palerme, charge du notaire S. Scibona.

40 Les terres cultivées ne dépassèrent jamais le tiers de la superficie de l'île. Les champs étaient entourés de murs de pierre sèche, autant pour épierrier le sol que pour préserver les cultures des animaux et de l'érosion éolienne.

41 William Eton (1764-1811), consul américain à Tunis (1797-1803), agent de la Marine américaine dans les Régences barbaresques en 1804 et 1805. Il fut le vainqueur de la prise de Tripoli, mais le gouvernement américain préféra traiter avec cette Régence ; se considérant désavoué, Eton rentra aux États-Unis. - Voir Stephen Cleveland Blyth, *Histoire de la guerre entre les États-Unis, Tripoli, et les autres Puissances barbaresques à laquelle sont jointes une géographie historique et une histoire politique et religieuse des États barbaresques en général, 1805*, Paris, Bouchène, 2009.

42 En effet, ce tsar pensait pouvoir y installer une base russe puisque les Anglais refusaient de lui rendre Malte dont il s'estimait le maître depuis son autoproclamation en 1798 comme grand maître de l'Ordre.

43 Alexander Ball (1757-1809) était l'adjoint que Nelson laissa pour assiéger les Français dans Malte. Il réussit à attirer le négoce et la bourgeoisie maltaise qui se déclara en faveur de l'autorité britannique, alors que l'Église et l'aristocratie penchaient en faveur de la Sicile. Ses amitiés avec la *City* et les *Whigs* lui firent mener, à Malte, une politique personnelle, opposée à celle du Premier ministre Addington. Avec le retour de Pitt, il fut nommé *Civil Commissioner* (1802-1809) et fit tout pour faire échouer l'application du traité d'Amiens que les Anglais concevaient comme une ruse de Bonaparte pour réinstaller la France à Malte.

semblait pouvoir être un substitut à Malte que le traité d'Amiens de 1802 avait officiellement rendue à l'Ordre. Toutefois, en 1803, sur rapport du capitaine Durban⁴⁴, la *Royal Navy* conclut que le port de Lampédouse ne serait jamais comparable à ceux de Malte, mais que l'île pourrait éventuellement être un appoint intéressant aux capacités agricoles limitées de l'archipel maltais. Il est vrai qu'entre temps les Anglais avaient dénoncé les dispositions du traité d'Amiens et avaient consolidé leurs positions à Malte.

Singulièrement, le 27 juin 1804 le prince de Lampédouse concéda à nouveau l'île à un autre Maltais, Giuseppe Bugeja, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agissait du jeune pris en esclavage en 1788. En tout cas, il ne semble pas qu'il s'y transporta. De son côté, Ball revint à la charge en 1804, puis en 1806, mais il mourut sans avoir eu le moindre succès dans cette affaire.

Le 1^{er} janvier 1810, un membre du Commissariat militaire britannique en Méditerranée, Alexander Fernandez, autre farouche partisan de l'acquisition de Lampédouse par Londres, sous-loua l'île à Salvatore Gatt pour 3 000 écus par an. Très rapidement, il fut à la tête de vingt-huit employés, gérant un cheptel de cinquante bovins et 1 600 moutons. La population monta jusqu'à deux cents habitants, mais en novembre 1813 tout s'écroula. Un bateau anglais⁴⁵ étant arrivé à Malte infecté par la fièvre jaune, il fut immédiatement détourné sur Lampédouse. Les résidents maltais s'enfuirent, et Fernandez partit pour Gibraltar. Peu après, un tribunal sicilien le déclara déchu de tout droit au bail pour défaut de paiement, mais néanmoins le roi des Deux-Siciles informa le gouvernement britannique de son intention de laisser Lampédouse sous la protection britannique « du moins tant que durerait la guerre ».

Un petit détachement anglais s'y installa, qui hissa le pavillon britannique. Pour le malheur de Fernandez, le nouveau gouverneur de Malte, sir Thomas Maitland⁴⁶, décida qu'il ne pouvait être à la fois fonctionnaire et propriétaire, et il suspendit son traitement⁴⁷. Il avait donc perdu sur les deux tableaux. Maitland avait en effet décidé de faire se retirer l'Angleterre de Lampédouse. Dès le début de 1814, il fit savoir qu'il était convaincu que Lampédouse ne pourrait jamais être d'une quelconque utilité pour les Britanniques et que plus vite ils s'en retireraient, mieux ce serait. Le traité de Paris du 30 mai 1814 ayant confirmé la possession de Malte à l'Angleterre, Maitland fit annoncer publiquement⁴⁸ « l'intention de S. Exc. le Gouverneur de retirer de l'île de

44 Le capitaine William Durban commanda le brigantin *Weazle* (1803), puis la frégate *Ambuscade*.

45 Le HMS *Partridge*.

46 Le lieutenant général sir Thomas Maitland gouverna Malte de 1813 à 1824, de façon si autoritaire que les Maltais le surnommèrent « King Tom ».

47 En 1818, il réclama £ 44 000 de compensation au gouvernement britannique.

48 *Government Notice* du 15 septembre 1814.

Lampédouse, entre le 25 septembre et le 1^{er} octobre, les troupes et magasins s'y trouvant », et « qu'il n'était nullement l'intention du Gouvernement d'avoir désormais un quelconque lien avec cette île ».

Dans les années 1820, Lampédouse devint, d'une part, un refuge pour les corsaires de la nouvelle marine grecque lorsqu'ils étaient poursuivis par la flotte du Bey de Tunis, et, d'autre part, l'objet de sordides querelles à l'issue parfois mortelle entre les descendants de Salvatore Gatt et un certain Fortunato Frendo qui s'était autoproclamé seigneur de l'île. Naples dépêcha en 1828 le lieutenant Salvatore Colucci qui rapporta qu'il n'y avait plus sur l'île que vingt-deux exploitants, enfants compris, descendants d'unions entre les familles Gatt et Frendo, ainsi que neuf employés.

LE RETOUR DANS LE GIRON NAPOLITAIN EN 1843

388

En 1843, le gouvernement napolitain se décida à intervenir brutalement et envoya deux navires de guerre qui signifèrent aux habitants qu'il y aurait désormais une garnison napolitaine sur l'île. L'*Union Jack* flottant sur la maison des Gatt fut amené et remplacé par le pavillon des Deux-Siciles. Les habitants partirent alors, quelques-uns pour Malte, mais le plus grand nombre pour Sfax. Le capitaine de frégate Sansivente prit officiellement ses fonctions de gouverneur de l'île au nom du roi des Deux-Siciles. L'île fut repeuplée et plus amplement mise en culture⁴⁹. En 1847, elle comptait sept cents habitants, tous venus de Sicile ou de Pantelleria. En 1847, le roi Ferdinand II⁵⁰ se rendit à Lampédouse et fit connaître son désir de voir l'île se peupler davantage. Après l'unité italienne, Lampédouse se vit attribuer un nouveau destin : Rome y installa en 1872 une colonie pénitentiaire. L'île comptait alors 900 habitants et 200 détenus qui passèrent respectivement à 2 000 et 500 au début du xx^e siècle.

Lampédouse, devenue définitivement napolitaine avant d'être italienne quelques années plus tard, perdit largement de son intérêt avec le développement de la marine à vapeur, tout comme d'ailleurs les îles Ioniennes, et peut-être même Malte. Toutefois, cette dernière, par la sûreté de ses ports, se vit attribuer par les Britanniques un rôle d'entrepôt de charbon et de réparation navale. La crise agricole, industrielle et sociale qu'elle subit, et l'hémorragie migratoire qui en fut la conséquence, furent une purge drastique mais salutaire qui lui permit de continuer à jouer un rôle dans le xix^e siècle industriel. En revanche,

49 Blé, orge, avoine, pommes de terre, fèves, pois, lentilles et haricots. La vigne ne fit son apparition qu'à la fin du xix^e siècle.

50 Ferdinand II (1810-1830-1859).

Lampédouse, comme l'Heptanèse⁵¹, n'eut d'autre avenir que d'être rattachée à une nouvelle puissance économique et politique, l'Italie pour l'une, la Grande-Bretagne puis la Grèce pour l'autre. Ce fut tour à tour le destin de toutes les îles de Méditerranée, à l'exception de Chypre et de Malte, maintenues hors du courant de l'Histoire par l'emprise britannique jusqu'aux temps de leur décolonisation. Cette frontière en pointillé, des Baléares à l'Archipel, avait été pendant des siècles le lieu de confrontations militaires et économiques entre le monde européen et le monde ottoman. Ces îles avaient été peu ou prou recherchées pour leurs rades et leurs escales. Elles avaient intéressé les chancelleries et les responsables économiques des grandes puissances parce qu'elles avaient été des lieux d'échange à la dimension du commerce maritime d'alors, mais l'extraordinaire expansion économique du XIX^e siècle les fit sombrer dans l'oubli. Il revint à la grande inversion migratoire, commencée à la fin du XX^e siècle, d'en faire aujourd'hui les étapes ténues et difficilement contrôlables d'un reflux de la misère.

51 Les îles ioniennes depuis la domination vénitienne. – Voir Alain Blondy, « L'Heptanèse et Malte sous domination britannique », *Revue d'histoire maritime*, n° 15, 2012, p. 357-368.

